

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Chirurgie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00626 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITÉ

Nom & Prénom : TADILI SIDI REDOUANE

Date de naissance : 27.08.1944

Adresse : 12, RUE AL BATINIYA AGDAL 10090 - RABAT

E-mail : redouane.tadili9@gmail.com

Tél. : 0661390226 Total des frais engagés : = 6518,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Professeur Zakia MOHINE
4, Avenue Bin Al Ouidane Agdal 2
Agdal-Rabat - Tél.: 0537 77 78 76
INPE : 101108173

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/12/2021

Nom et prénom du malade : TADILI SIDI REDOUANE Age : 76

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : hypertension artérielle OD + cataracte optique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RABAT

Le : 20/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0010518

Optique Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/21	C3		300,00	<i>Le Médecin a été payé dans sa totalité</i> Signature : <i>[Signature]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
صيدلية القبيبات pharmacie de Kebibat EDRATI M Pharmacien e Slaoui Kebir - Rabat	2012-21	203,80



ANALYSES - RADIOGRAPHIES

e	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

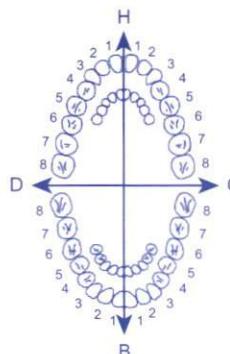
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
 Opticienne - Optométriste 35, Av. Okba Mag Agdal Tel : +212 53 1770 203	18/02/2022					6015,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

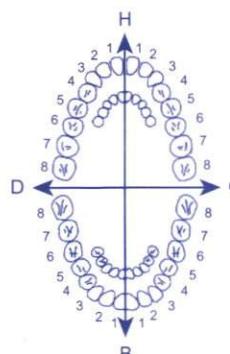
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000



(Création, remont, adjonction)
nctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la professio

nctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

www.ijerpi.org | 2020, Vol. 10, No. 1 | ISSN: 2231-1210 | DOI: 10.5120/ijerpi2020v10n1sp0000000000000000

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Zakia MOHCINE KHLIFI

Ex. Professeur à la Faculté de Médecine de Rabat

Ex. Chef de Service - Hôpital Spécialités

Maladie et Chirurgie Oculaire - Laser - Angiographie



الدكتورة زكية محسن خليفي

أستاذة سابقة بكلية الطب بالرباط

رئيسة مصلحة العيون بمستشفى الاختصاصات سابقا

أمراض وجراحة العيون - أشعة الليزر - أونجيوغرافية

Rabat, le

le 20/12/21

الرباط في

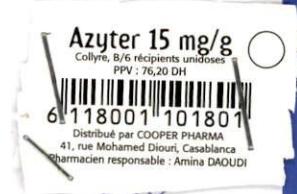
Mr. TADILI Sidi Redouane

76.20

- Collyre

Azyter

lepp 25 x 3



28.60

- collyre duibn canra

26 x 31 215



99.00

- phlegone

صيدلانية القبيبات
Pharmacie de Kebibat
SEDRATI M^{ed} Pharmacien
7, rue Slaoui Kebibat - Rabat
Tél.: 0527 69 05 07

lepp 2-4 fosi x 1m

renouvel -

T = 203,80

Professeur Zakia MOHCINE
4, Avenue Bin Al Ouidane, Appt 2
Agdal-Rabat - Tel. : 05 37 77 78 76
INPS : 101108173

4، شارع بين الودان، الشقة رقم 2 أكدال، الرباط - الهاتف : 05 37 77 78 76
4, Avenue Bin Al Ouidane, Appt 2 - Agdal, RABAT - Tél. : 05 37 77 78 76

PhyLarm

**Solution ophtalmique stérile et isotonique
d'irrigation oculaire sans agent conservateur**

NOTICE D'INFORMATION PRODUIT

IDENTIFICATION ET DÉNOMINATION

PHYLARM

Solution ophtalmique stérile pour l'irrigation de la surface oculaire.

COMPOSITION

Chlorure de sodium.....	0,090 g.
Borate de sodium.....	0,002 g.
Acide borique.....	0,027 g.
Eau purifiée q.s.p.....	10 ml.

FORME ET CONTENU EN VOLUME

Il s'agit d'une solution ophtalmique stérile pour l'irrigation directe de la surface oculaire et des paupières.

La voie d'administration est oculaire externe.

PHYLARM est présenté en récipient unidose de 10 ml et de 2 ml.

MODE D'ACTION

PHYLARM est une solution ophtalmique stérile, isotonique et sans conservateur destinée au traitement symptomatique des irritations de la surface oculaire.

Les caractéristiques physico-chimiques de PHYLARM sont très proches de celles de la phase aqueuse du film lacrymal ce qui permet une très bonne efficacité et sécurité d'emploi :

pH 7,4 physiologique de PHYLARM favorise l'action du lysozyme des larmes.

Docteur Zakia MOHCINE KHLIFI

Ex. Professeur à la Faculté de Médecine de Rabat

Ex. Chef de Service - Hôpital Spécialités

Maladie et Chirurgie Oculaire -Laser - Angiographie



الدكتورة زكية محسن خليفي

أستاذة سابقة بكلية الطب بالرباط

رئيسة مصلحة العيون بمستشفى الاختصاصات سابقا

أمراض وجراحة العيون -أشعة الليزر - أونجيوغرافية

Rabat, le

le 20/12/21
الرباط، المغرب

عن تأثير نظارات遠處

ceres de course de
photocâbles -

loin

$$\begin{array}{l} \text{DD} \\ \text{OG} \end{array} \left\{ \begin{array}{l} 90^\circ - 0,50 + 2,50 \\ 75^\circ - 0,75 + 2,50 \end{array} \right.$$

près add + 2,75 og

Professeur Zakia MOHCINE
4, Avenue Bin Al Ouidane, Appt. 2
Agdal-Rabat - Tél.: 05 37 77 78 76
INPE : 101 100 73

Opti'S
Opticienne - Optométriste
35, Av. Okba, Mag. N°4
Agdal - Rabat
Tél : +212 537 770 203

4، شارع بين الويidan، الشقة رقم 2 أكادال، الرباط - الهاتف: 05 37 77 78 76
4, Avenue Bin Al Ouidane, Appt 2 - Agdal, RABAT - Tél. : 05 37 77 78 76

OPTICALIA

Opticienne **opti'S**
Optométriste

FACTURE N°17

Rabat le : 18/02/2022

M:

tadili sidi redouane

Ordonnance du Docteur :

zakia mohcine

	<i>Désignation</i>	<i>Prix</i>
<u>Monture :</u>	PLASTIQUE	500,00 DH
<u>Verres :</u>	OD : PROG ORGANIQUE SAR TRANSITION OG : PROG ORGANIQUE SAR TRANSITION	2 750,00 DH 2 750,00 DH
M1	→ OD: +2,50(-0,50a 90) add+2,75 → OG: +2,50(-0,75a75)add+2,75	
M2	→ OD: (.... à°) , Add = , Prisme = → OG: (.... à°) , Add = , Prisme =	
<u>Autres :</u>		
	TOTAL TTC	6 000,00 DH
	Montant H.T	5 000,00 DH
	TVA 20%	1 000,00 DH
	Droit Timbres	15,00 DH
	Net à Payer	6 015,00 DH

Arretée la présente facture à la somme de : **SIX MILLE QUINZE DIRHAMS**

Opti'S Optométriste
Opticienne - Optométriste N°4
35 Av. Okba Mag N'A
Agdal Rabat
Tel : +212 537 770 203

Code INPE



105027726

RC : 150043 IF : 48587429 Patente : 25707593 ICE : 002732728000073

35 Avenue OKBA Mag N 4 Aqdal Rabat